

SECTEUR 4. ROUTE DE LOCH MASSON



Superficie :	0,23 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	13 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	3		
Nombre de logements sociaux (min) :	0		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		

Le site est destiné à accueillir une nouvelle offre résidentielle en complément du secteur de développement prévu rue de Pénity.

Afin de réduire le nombre d'accès sur la rue Loch Masson, l'accès des nouvelles constructions doit être mutualisé et calibré pour répondre aux besoins de l'opération et son extension à long terme au sud. L'accès sur la rue Loch Masson fera l'objet d'une sécurisation du carrefour.

Une aire de retournement répondant aux besoins de l'opération (usagers et services) doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Les nouvelles constructions s'implantent en recul afin de préserver les haies et talus existants au nord et à l'ouest. Les clôtures en limite avec la rue Loch Masson doivent présenter un caractère végétalisé.

Pour garantir l'intégration du projet dans l'environnement proche, un traitement paysager qualitatif des lisières est mis en œuvre au sud.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.